

# AVIS PUBLIC

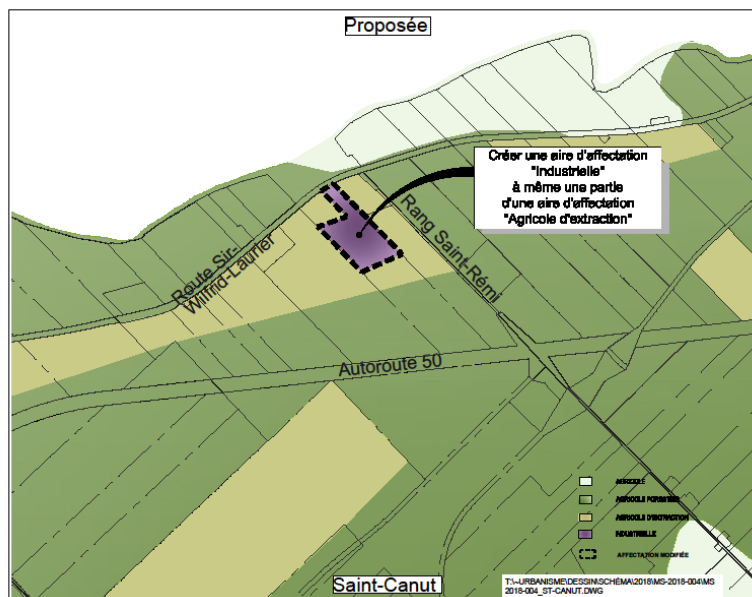
PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO PS-2245  
(secteur de Saint-Canut)



Avis public est donné que lors d'une séance tenue le 26 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté les documents suivants :

- Projet de règlement numéro PS-2245 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à créer une aire d'affectation «industrielle» à même une partie d'une aire d'affectation «agricole d'extraction», dans le secteur de Saint-Canut;
- Document DPS-2245 indiquant qu'une modification devra être apportée à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Mirabel advenant la modification du schéma, soit pour permettre les usages industriels de centre de tri et de dépôt de matériaux secs à l'intérieur de la nouvelle affectation « industriel ».

Que le principal objet du projet de règlement numéro PS-2245 est bien décrit dans le titre et illustré ci-dessous :



Ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue à cette fin par le conseil, qui aura lieu le 13 août 2018, à 19 h 30, à la salle attenante au presbytère de l'église Sainte-Scholastique, au 10145, rue Saint-Vincent, secteur de Sainte-Scholastique, Mirabel.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les modifications envisagées par ce projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Que la description et l'illustration de la zone, ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Donné à Mirabel, ce 28 juin 2018

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate